

INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LA TRANSPARENCE DE L'AIDE **DECLARATION POUR ACCRA**

4 septembre 2008

Nous, représentants des pays développés responsables de la promotion du développement et Chefs des Organismes multilatéraux et bilatéraux, et représentants des établissements philanthropiques, réunis à Accra le 4 septembre 2008 :

- Saluons les engagements, dans le cadre de la version provisoire du Programme d'Action d'Accra, de tous les donateurs de « *[diffuser] régulièrement des informations détaillées et actualisées sur le volume, l'affectation et, lorsqu'ils sont disponibles, les résultats des dépenses consacrées au développement de façon à permettre l'établissement de budgets plus exacts, la tenue d'une comptabilité plus fidèle et une vérification des comptes plus précise par les pays en développement* », « *appuyer les systèmes d'information servant à gérer l'aide* », et de « *[communiquer] des informations complètes et à jour sur les engagements annuels et les versements réellement effectués* » ;
- Reconnaissons que la transparence de l'information en matière d'aide permet de promouvoir les partenariats plus efficaces et d'accélérer le développement et la réduction de la pauvreté en encourageant la responsabilité et l'appropriation, en diminuant la corruption et en améliorant la prestation des services ;
- Saluons l'examen minutieux supplémentaire ainsi que l'efficacité accrue que la transparence peut apporter aux organismes donateurs et à d'autres institutions de développement;
- Mettons l'accent sur le rôle que joue la transparence dans la promotion de la responsabilité mutuelle ;
- Respectons le droit des contribuables et de leurs représentants et des citoyens de pays en développement aux informations concernant la façon dont l'aide étrangère est utilisée ; et
- Affirmons que les informations sur l'aide doivent être facilement accessibles pour encourager la responsabilité locale et l'administration publique efficace.

Nous résolvons donc que :

- Nous donnerons une forte direction politique et que nos agences investiront les ressources nécessaires pour satisfaire pleinement aux normes de reportage qui existent sur le plan national et international et pour accélérer la mise à disposition des informations sur l'aide ;
- Nous partagerons les informations plus détaillées et plus à jour sur l'aide sous une forme qui rendra les informations plus accessibles à toutes les parties prenantes concernées;
- Nous fournirons, dans la mesure du possible, les informations plus fiables et plus détaillées sur toute aide future ;
- Nous serons transparents sur les conditions liées à l'aide et aux rendements et aux résultats escomptés des projets ;

- Nous développerons et accroîtrons les normes et systèmes de reportage existants, en consultation avec les gouvernements partenaires, les organismes de la société civile, les parlementaires et autres utilisateurs des informations sur l'aide afin de nous mettre d'accord, avant fin 2009, sur les définitions communes et sur un format permettant de faciliter le partage des informations sur l'aide ;
- Nous encouragerons tous les donateurs d'aide publics et privés, y compris les organismes bilatéraux et multilatéraux, les établissements philanthropiques et tous ceux qui fournissent l'aide pour notre compte à collaborer avec nous afin que nous nous mettions d'accord sur ces normes et ce format et sur la façon de les mettre en exécution ;
- Nous donnerons une priorité au sein de nos organismes pour mettre en exécution ces normes et ce format et pour y adhérer dès lors qu'ils seront consentis ;
- Dans la mesure du possible, nous nous attendons à ce que les organismes qui fournissent l'aide au nom de nos organismes respectifs s'adhèrent aux mêmes normes de transparence.

